



PUBLIE LE 15 JUIL. 2026

Accusé de réception en préfecture
076-217605401-20260625-115671-DE-1-1
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

VILLE DE ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1 / APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2025

PRESENTS : M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (absent de 15 h 41 à 16 h 40), Maire,

Mme Marie-Andrée MALLEVILLE (représentée par Mme Benjamine DUCERF après son départ de la séance à 17 h 47), M. Jean-Michel BEREGOVVOY, Mme Zohra AMIMI, M. Kader CHEKHEMANI (représenté par M. Mohamed BERBRA après son départ de la séance à 21 h 35), Mme Fatima EL KHILI, M. Manuel LABBÉ (représenté par Mme Clémentine LE DUEY de 15 h 42 à 17 h 30 et après son départ de la séance à 18 h 26), Mme Elizabeth LABAYE, M. Stéphane MARTOT, Mme Hélène MICHOT, M. Adrien NAIZET, Mme Sonia TLICH, M. Nicolas ZUILLI, Mme Pascale SEUX, M. Valentin RASSE-LAMBRECQ, Adjoints au Maire,

Mme Annie BOULON-FAHMY (représentée par Mme Zohra AMIMI après son départ de la séance à 18 h 06), M. Mohamed BERBRA (représenté par M. Kader CHEKHEMANI avant son arrivée en séance à 14 h 25), M. Yves SORET, M. Patrick LE BONNIEC (absent de 18 h 26 à 18 h 39), M. Matthieu de MONTCHALIN (représenté par M. Yves SORET jusqu'à son arrivée en séance à 14 h 13 et après son départ de la séance à 15 h 41), Mme Elise BOQUIÉ, Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY (représentée par M. Adrien NAIZET entre 14 h 48 et 14 h 52 et après son départ de la séance à 16 h 59), Mme Benjamine DUCERF, M. Ludovic DELESQUE, M. Kalminthe GOMIS, M. Abdelkrim MARCHANI, Mme Juliette BIVILLE, M. Thibaut DROUET (représenté par M. Ludovic DELESQUE après son départ de la séance à 22 h 27), Mme Gaëlle SILVESTRE, M. Hakim SALAH, M. Frédéric CHANU, Mme Juliana VIENNE, M. Dorian JUSTIN (représenté par M. Jean-Michel BEREGOVVOY après son départ de la séance à 19 h 21), Mme Caroline MENDY, Mme Clémentine LE DUEY, Mme Agathe SAMSON (représentée par Mme Caroline MENDY de 19 h 10 à 19 h 34), M. Imed TABACHI, Mme Marie-Hélène ROUX, Mme Hayet ZERGUI, M. Dimitri DENEUVE, M. Benoît ROUSSET, Mme Marine CARON, Mme Florence BRUDEY, M. Julien VANHEE, M. Maxime DA SILVA, Mme Elsa MOUTET (représentée par M. Maxime DA SILVA après son départ de la séance à 17 h 13), M. Pierre-Antoine PRIMONT, M. Grégoire HOUDAN (jusqu'à son départ de la séance à 14 h 40), M. Bruno DEVAUX.

REPRESENTES : Mme Elisabeth ALAZARD-SCHNEIDER (représentée par Mme Elizabeth LABAYE), Mme Françoise LESCONNEC (représentée par M. Frédéric CHANU), M. Cyrille MOREAU (représenté par Mme Juliette BIVILLE), Mme Kaltoum GACHI (représentée par M. Abdelkrim MARCHANI), Mme Carine WOLF (représentée par Mme Marine CARON), Mme Marie BERRUBÉ (représentée par M. Pierre-Antoine PRIMONT).

VILLE DE ROUEN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2026
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1 / APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2025

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte financier unique concernant le budget principal de la Ville pour l'exercice 2025.

Le compte financier unique de la Ville pour le budget principal, dont vous trouverez une présentation détaillée en annexe à la présente délibération, est clôturé avec les résultats détaillés ci-après :

RESULTAT DE CLOTURE :

Excédent brut : + 25 901 738,01 €,

Résultat définitif après prise en compte des restes à réaliser – excédent net : + 25 901 738,01 €,

Le résultat de clôture exposé ci-avant sera repris lors du vote de la décision modificative n°1 (budget supplémentaire) du budget principal pour l'année 2026.

J'ai donc l'honneur, Mesdames, Messieurs, de vous demander de bien vouloir émettre un avis favorable à l'adoption du compte financier unique du budget principal de la Ville pour l'exercice 2025, dont les principaux résultats sont rappelés dans le tableau suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	158 679 570,76
Recettes réelles de fonctionnement	195 649 431,94
SOUS TOTAL	36 969 861,18
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	14 261 904,15
Recettes d'ordre de fonctionnement	505 293,18
SOUS TOTAL	-13 756 610,97
Résultat de l'exercice 2025	23 213 250,21
Résultat antérieur reporté 2024	22 972 129,09
Résultat de clôture de la section de fonc	46 185 379,30
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	56 591 203,69
Recettes réelles d'investissement	22 550 951,43
SOUS TOTAL	-34 040 252,26
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	740 134,69
Recettes d'ordre d'investissement	14 496 745,66
SOUS TOTAL	13 756 610,97
Résultat de l'exercice 2025	-20 283 641,29
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	
Résultat antérieur reporté 2024	-19 894 753,21
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2024	19 894 753,21
TOTAL	0,00
Résultat de clôture de la section d'invest	-20 283 641,29
Résultat de clôture 2025	25 901 738,01

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur le rapport de M. Thibaut DROUET, Conseiller Municipal délégué,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et L.1612-13, relatifs au vote du compte administratif,

- L'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune de Rouen,

- Le compte financier unique pour l'exercice 2025 du budget principal de la Ville de Rouen ci – annexé,

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu de procéder au vote du compte financier unique de la Ville pour l'exercice 2025 concernant le budget principal.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2025, le Conseil Municipal, délibérant sur le compte financier unique du budget principal de l'exercice 2025 dressé par M. le Maire :

1.- adopte le compte financier unique 2025, lequel peut se résumer par le tableau intégré à la présente délibération,

2.- constate les identités de valeurs avec les indications du Responsable du Service de Gestion Comptable relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3.- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	158 679 570,76
Recettes réelles de fonctionnement	195 649 431,94
SOUS TOTAL	36 969 861,18
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	14 261 904,15
Recettes d'ordre de fonctionnement	505 293,18
SOUS TOTAL	-13 756 610,97
Résultat de l'exercice 2025	23 213 250,21
Résultat antérieur reporté 2024	22 972 129,09
Résultat de clôture de la section de fonc	46 185 379,30
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	56 591 203,69
Recettes réelles d'investissement	22 550 951,43
SOUS TOTAL	-34 040 252,26
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	740 134,69
Recettes d'ordre d'investissement	14 496 745,66
SOUS TOTAL	13 756 610,97
Résultat de l'exercice 2025	-20 283 641,29
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat antérieur reporté 2024	-19 894 753,21
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2024	19 894 753,21
TOTAL	0,00
Résultat de clôture de la section d'investi	-20 283 641,29
Résultat de clôture 2025	25 901 738,01

Après prise de parole de M. DROUET, M. DEVAUX, M. PRIMONT, M. VANHEE, M. BEREGOVY et Mme EL KHILI, la délibération est mise au vote à 16 h 33.

La délibération est adoptée

(47 voix pour : groupe Fiers de Rouen, groupe Rouen – les Ecologistes, groupe des élus communistes, groupe Réussir Rouen – Droite, centre et indépendants)

(4 voix contre : groupe Rouen insoumise)

(2 abstentions : groupe Rouen Conquérante, l'union des droites pour la République et du Rassemblement National)

Fait à Rouen, en l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an susdits.

p. extrait conforme,
Le Maire de Rouen,

suivent les signatures,

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.